



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E56134

VALABLE JUSQU'AU 13/05/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1984

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/12/2019
45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 330 908 138 RCS

Siret : 330 908 138 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5017964

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146345579

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146345579

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PETTON ENERGIES

ZONE D'ACTIVITE DE MESPAOL
1 RUE DU COMMERCE
29290 ST RENAN

Téléphone : 02 98 84 31 31

Portable :

Site Internet :

E-mail : fl@petton-energies.fr

Responsabilité légale :

EURL LEYS (879 138 329) / LEYS MATTHIEU PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	12/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	12/04/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.